CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,

Vu l'article L1122-11 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ; Vu l'article 26 bis, § 5, alinéa 2 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS ;

Vu les articles 54 à 61 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le 25 janvier 2022 à 20 heures 00' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR: première convocation.

## **SÉANCE PUBLIQUE:**

- 1. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET À DÉVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS
- 2. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE SOCIALE LOCALE

Pour le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Isabelle BERTHOLET.

Thierry ANCION.

meon

# PROVINCE DE LIÈGE - ARRONDISSEMENT DE LIÈGE COMMUNE DE FLÉRON

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## Séance publique du 25 janvier 2022

Présents:

Monsieur Thierry ANCION, Bourgmestre

Madame Josée LEJEUNE, Madame Sylvia DE JONGHE, Monsieur Anthony LO BUE, Madame

Sophie FAFCHAMPS, Monsieur Romain SGARITO, Échevins

Monsieur Stéphane LINOTTE, Président du C.A.S.

Monsieur Pierre VANDERHEIJDEN, Monsieur Jean-Pierre GUERIN, Madame Marie-Pierre BRUWIER, Monsieur Xavier DALKEN, Madame Estelle BERGENHOUSE, Monsieur Marc CAPPA, Monsieur Clément LIMET, Monsieur Zafer CAN, Monsieur Marc PEZZETTI, Monsieur Jean-Marie MOREAU, Monsieur Georges BEAUJEAN, Madame Rebecca MULLENS, Madame Marie-Claire BIANCHI, Monsieur Claudy MERCENIER, Monsieur Léon VERPOORTEN, Madame Joëlle MAMMO ZAGARELLA, Monsieur Ludovic DASSY, Monsieur Philippe ZEVENNE, Conseillers

Madame Isabelle BERTHOLET, Directrice Générale

# <u>PROJET</u>

# 2.075.08 - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'ENSEMBLE DES SYNERGIES EXISTANTES ET À DÉVELOPPER ENTRE LA COMMUNE ET LE CPAS

Le Conseil,

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale, réunis en séance commune, rue François Lapierre, 19 à 4620 Fléron;

Vu l'article L1122-11 et suivants du CDLD;

Vu l' article 26bis et 34 bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mars 2019 fixant le canevas du rapport annuel sur les synergies existantes et à développer entre le CPAS et la commune ;

Vu les règlements d'ordre intérieur des organes délibérants de la commune et du cpas ;

Vu le rapport annuel sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS établi par les Directrices générales communale et du Centre;

Vu le procès-verbal de la séance du 6/12/2021 du comité de concertation commune-cpas ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

#### Article unique.

de ne pas émettre de modification au rapport annuel 2021 sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS, annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

Par le Conseil,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

1

(s) Isabelle BERTHOLET

(s) Thierry ANCION

Pour extrait conforme.

La Directrice générale,

Isabelle BERTHOLET

Le Bourgmestre,

Thierry ANCION

# PROVINCE DE LIÈGE - ARRONDISSEMENT DE LIÈGE COMMUNE DE FLÉRON

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

### Séance publique du 25 janvier 2022

Présents:

Monsieur Thierry ANCION, Bourgmestre

Madame Josée LEJEUNE, Madame Sylvia DE JONGHE, Monsieur Anthony LO BUE, Madame

Sophie FAFCHAMPS, Monsieur Romain SGARITO, Échevins

Monsieur Stéphane LINOTTE, Président du C.A.S.

Monsieur Pierre VANDERHEIJDEN, Monsieur Jean-Pierre GUERIN, Madame Marie-Pierre BRUWIER, Monsieur Xavier DALKEN, Madame Estelle BERGENHOUSE, Monsieur Marc CAPPA, Monsieur Clément LIMET, Monsieur Zafer CAN, Monsieur Marc PEZZETTI, Monsieur Jean-Marie MOREAU, Monsieur Georges BEAUJEAN, Madame Rebecca MULLENS, Madame Marie-Claire BIANCHI, Monsieur Claudy MERCENIER, Monsieur Léon VERPOORTEN, Madame Joëlle MAMMO ZAGARELLA, Monsieur Ludovic DASSY, Monsieur Philippe ZEVENNE, Conseillers

Madame Isabelle BERTHOLET, Directrice Générale

# PROJET

#### 2.075.08 - PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE SOCIALE LOCALE

Le Conseil.

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale, réunis en séance commune;

Vu l'article L1122-11 et suivants du CDLD;

Vu l' article 26bis §6 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale ;

Entendu le rapport du Président du Conseil de l'Action Sociale;

PREND CONNAISSANCE,

du rapport relatif à la Politique sociale locale joint au dossier.

Par le Conseil.

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

(s) Isabelle BERTHOLET

(s) Thierry ANCION

Pour extrait conforme,

La Directrice générale.

Le Bourgmestre,

Isabelle BERTHOLET

Thierry ANCION

1